



AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET **N°008/BIOPAMA/SE/COMIFAC/2023**

Pour le recrutement d'un(e) consultant(e) chargé(e) de réaliser une étude régionale pilote pour la définition des lignes directrices opérationnelles, pour la définition des paysages intégrés de « conservation et développement » en Afrique centrale, selon l'approche orientée aux écosystèmes.

Financement : Programme BIOPAMA-CCR

I- Contexte et justification

La commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC) est une organisation intergouvernementale née de la volonté des Chefs d'Etats d'Afrique centrale. Elle est composée de onze pays membre¹ et a pour mission l'orientation, l'harmonisation et le suivi des politiques forestières et environnementales en Afrique Centrale.

L'Afrique Centrale compte 12 paysages contenant une biodiversité importante et se trouvant dans sept pays. La plupart de ces paysages sont transfrontaliers et sont reconnus par des accords internationaux qui encouragent une coopération pour le suivi de l'environnement et l'application des lois. Ces 12 paysages sont répertoriés comme secteurs prioritaires de conservation d'après leur importance taxonomique relative, leur intégrité globale, et la résilience des processus écologiques qu'ils représentent. Depuis la création de ces 12 paysages en 2000, plus aucun nouveau paysage n'a été créé. Dans la perspective d'en créer d'autres, cette étude a pour but de définir les lignes directrices opérationnelles à prendre en compte lors de la création des paysages de conservation suivant l'approche Ecosystémique. C'est dans ce cadre que le COMIFAC avec l'Appui du BIOPAMA CCR recrute un(e) consultant(e) chargé(e) de réaliser une étude régionale pilote pour la définition des lignes directrices opérationnelles, pour la définition des paysages intégrés de « conservation et développement » en Afrique centrale, selon l'approche orientée aux écosystèmes.

II- Objectifs

a) Objectif global

L'objectif global est d'améliorer les connaissances et la compréhension des acteurs engagés et exerçant dans les paysages intégrés de conservation et de développement des pays d'Afrique centrale, sur la nécessité d'intégrer, l'utilisation des lignes directrices, lors de la définition desdits paysages.

¹ Angola, Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, Rwanda, Sao Tomé et Principe, et Tchad

b) Objectifs spécifiques :

De façon spécifique, il est question de :

1. Faire un état des lieux d'au moins trois (03) paysages de conservation disposant des écosystèmes représentatifs des pays d'Afrique centrale ;
2. Définir les lignes directrices opérationnelles permettant de caractériser les paysages intégrés de conservation et de développement par type d'écosystèmes dans les pays d'Afrique centrale ;
3. Décrire le processus permettant de définir des lignes directrices opérationnelles des paysages intégrés et écosystèmes associés.

III- Méthodologie

Les candidats intéressés devront décrire dans la lettre de motivation la méthodologie démontrant qu'il possède les qualifications et l'expérience requises pour réaliser l'étude.

IV- Résultats attendus :

Les résultats ci-après sont attendus :

1. L'état des lieux d'au moins trois (03) paysages de conservation disposant des écosystèmes représentatifs des pays d'Afrique centrale est réalisé ;
2. Les lignes directrices opérationnelles permettant de caractériser les paysages intégrés de conservation et de développement au sein des écosystèmes des pays d'Afrique centrale et par type d'écosystèmes sont définies ;
3. Le processus permettant de définir des lignes directrices opérationnelles des paysages intégrés et écosystèmes associés est définie et documentée.

V- Livrables :

Les livrables attendus dans le cadre de cette étude sont :

- **Livrable 1** : Un compte rendu de la réunion de démarrage suite à la réunion de cadrage avec la COMIFAC, avec les éventuels ajustements convenus sur le plan d'action de l'étude, le calendrier de réalisation, la méthodologie appliquée, ou toute autres points (**5 jours après** la signature du contrat) ;
- **Livrable 2** : Un rapport d'état de lieu sur les paysages intégrés en Afrique centrale faisant ressortir les paysages pilotes, leur potentialités, défis et perspectives ;
- **Livrable 3** : Draft 0 du rapport. Un rapport détaillé, contenant les résultats 2 et 3 énoncés dans ces TDR. (**80 jours après** la signature du contrat) ;
- **Livrable 4** : Le rapport d'un atelier de restitution et de validation des résultats avec des principales parties prenantes du projet au Cameroun. L'atelier vise à présenter et à discuter les résultats et conclusions de l'étude avant la production du rapport final. (**100 jours après** la signature du contrat) ;

- **Livrable 5** : Version finale du rapport incluant des commentaires de l'atelier de restitutions. (10 jours après l'atelier de restitution).

VI- Supervision :

Le consultant travaillera sous la supervision directe du Secrétaire Exécutif Adjoint-Coordonnateur Technique de la COMIFAC.

VII- Qualifications Education, formation et expérience professionnelle

- Avoir au moins une maîtrise ou un master en Agronomiques, Forestières, Environnement ou Géographie ;
- Avoir une expérience minimale de 5 ans dans le domaine des changements climatiques, de gestion des AP, de gestion durable des ressources naturelles en Afrique centrale ;
- Connaissances additionnelles en système d'information géographique et la télédétection ;
- Connaissance des enjeux liés à la restauration des écosystèmes dégradés, etc.

I- Dépôt des Candidatures

Les candidats qualifiés et intéressés (hommes ou femmes) doivent envoyer leurs dossiers de candidature (CV, lettre de motivation, références concernant l'exécution de contrats analogues, expériences dans les domaines semblables, (adressée à Monsieur le Secrétaire Exécutif) et une photocopie du diplôme le plus élevé) par courriel à : recrutement@comifac.org avec copie à comifac@comifac.org au plus tard le 31 janvier 2024 avec pour objet : **Avis de recrutement N°008/BIOPAMA/SE/COMIFAC/2023, d'un(e) consultant(e) chargé(e) de réaliser une étude régionale pilote pour la définition des lignes directrices opérationnelles, pour la définition des paysages intégrés de « conservation et développement » en Afrique centrale, selon l'approche orientée aux écosystèmes.**

NB : Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

II- Avis spécial

Les candidatures féminines sont fortement encouragées à postuler, ainsi que les candidats ressortissants des États membres tels que : Angola, Burundi, Gabon, Guinée Equatoriale, Rwanda, Sao Tomé et Principe qui ne sont pas représentés au Secrétariat Exécutif de la COMIFAC.

Yaoundé, le 09 Janvier 2024

Le secrétaire Exécutif


Dr Hervé Martial MAÏDOU